Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Conducteur Engins, veuillez visiter :
bpconducteurdengins.fr/annales-sujets-et-corriges

U21 : CONDUITE - ENGIN IMPOSE

Session 2013 • Code sujet : **13 06-CETP U21** • Durée : **2 h 00** • Coefficient : **8**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Terrassement d’un ouvrage en déblais et remblais (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2013/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2013 - 2-Sujet.pdf

1. Terrassement d’un ouvrage en déblais et remblais

Le candidat réalise un terrassement sur un chantier pré-implanté en planimétrie et en altimétrie, avec un engin tiré au sort entre un bouteur et un chargeur. Le croquis cote les emprises du déblai et du remblai, ainsi que la zone de travail; un laser rotatif est mis à disposition.

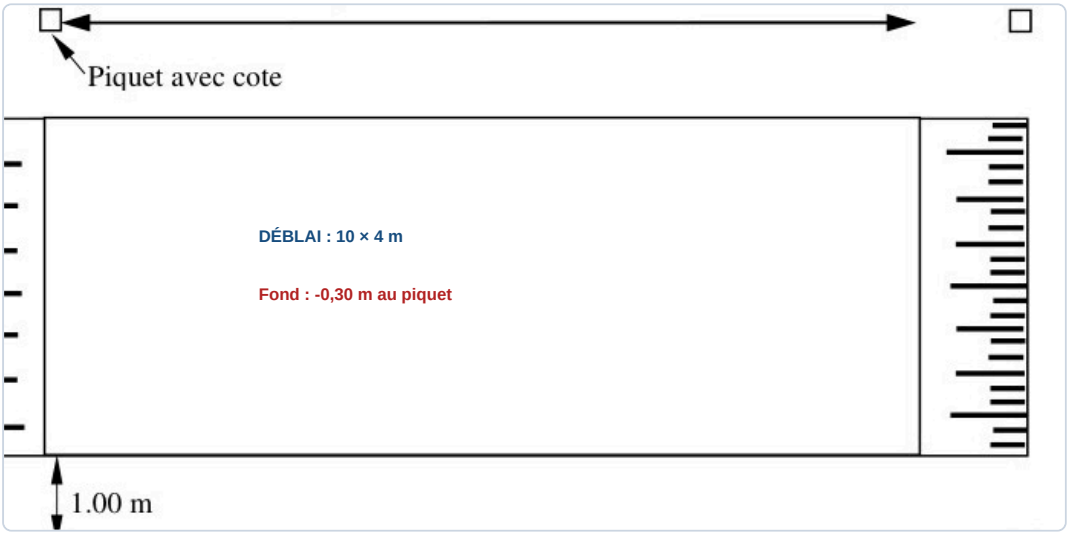
Déblai

Question 1. Réaliser le déblai dans l’emprise prévue, à 0,30 m sous le pied du piquet situé entre les zones de déblai et de remblai. Maintenir le fond horizontal et une largeur de décaissement régulière.

Repérer l’emprise et le piquet, puis régler le laser rotatif à partir du repère altimétrique. Décaisser par passes régulières avec l’engin imposé, en gardant une largeur constante. Contrôler à la mire plusieurs points du fond : ils doivent tous correspondre au même niveau, fixé 0,30 m sous le pied du piquet. Corriger les bosses et les creux avant la finition, sans laisser de personne dans la zone d’évolution de l’engin.

Repère	Dimension ou cote
Emprise du déblai	10,00 m × 4,00 m
Niveau du fond	0,30 m sous le pied du piquet
Fond	Horizontal

Emprise et cote du déblai



✓ RÉPONSE À RETENIR

Déblai de 10,00 m × 4,00 m ; fond horizontal à 0,30 m sous le pied du piquet.

Remblai et réalisation d’ensemble

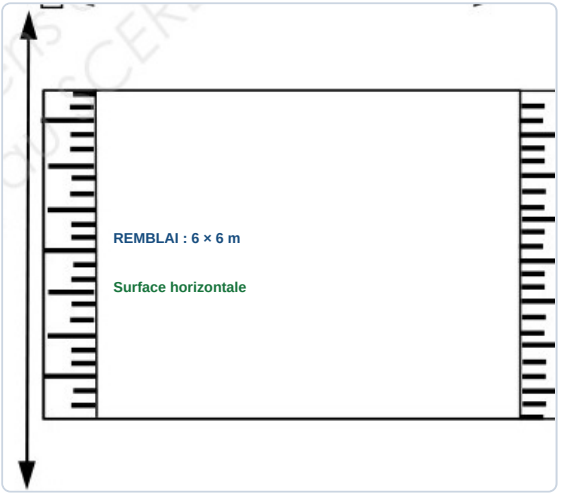
Question 2. Réaliser le remblai dans l’emprise prévue, sans cote altimétrique imposée, en rendant sa partie supérieure horizontale. Appliquer une méthode de travail adaptée à l’engin, contrôler l’horizontalité des deux zones, soigner la finition et respecter les règles de sécurité.

1. Identifier l’engin tiré au sort et contrôler son état. Au bouteur, pousser et étaler le matériau par passes régulières ; au chargeur, maîtriser le chargement, le déplacement et le déversement.
2. Déposer le remblai dans son emprise, régler sa partie supérieure à l’horizontale et reprendre les bords pour une finition régulière.
3. Contrôler au laser rotatif et à la mire plusieurs points du remblai, ainsi que le fond du déblai à la cote prescrite. Porter les EPI, écarter les piétons de la zone d’évolution, surveiller les angles morts et arrêter l’engin avant tout contrôle rapproché.

Aucune altitude particulière n’est imposée au remblai.

Emprise du remblai	État demandé
6,00 m × 6,00 m	Partie supérieure horizontale

Emprise du remblai



✓ RÉPONSE À RETENIR

Remblai de 6,00 m × 6,00 m, sans altitude imposée, avec une surface supérieure horizontale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Épreuve pratique E2 du Brevet professionnel Conduite d'engins de chantier de TP, session 2013, code 13 06-CETP U21, durée 2 h 00, coefficient 8. Le candidat réalise un ouvrage en déblais et remblais selon le plan coté, avec un bouteur ou un chargeur imposé. L'évaluation porte sur la maîtrise de l'engin, les niveaux horizontaux, la méthode, la régularité, la finition et la sécurité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le fond du déblai doit être horizontal et situé 0,30 m sous le pied du piquet de référence.
- Le remblai doit rester dans l'emprise prévue; aucune altitude n'est imposée, mais sa partie supérieure doit être horizontale.
- Le laser rotatif est disponible pour contrôler les références altimétriques et l'horizontalité.
- L'engin est imposé par tirage au sort entre un bouteur et un chargeur.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer le piquet coté et respecter la profondeur de déblai de 0,30 m sous son pied.
- Contrôler l'horizontalité du fond de déblai et de la partie supérieure du remblai.
- Respecter les emprises du plan et maintenir une largeur de décaissement régulière.
- Adapter la méthode à l'engin, soigner la finition et appliquer les règles de sécurité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment déterminer la profondeur demandée pour le déblai ?

Le fond du déblai doit être réalisé 0,30 m sous le pied du piquet coté placé entre les deux zones. Utilisez le laser rotatif pour reporter la référence et contrôlez l'horizontalité sur toute l'emprise.

Q : Le remblai doit-il atteindre une cote précise ?

Non. Le sujet ne fixe aucune altitude au remblai. Il doit rester dans l'emprise prévue et sa surface supérieure doit être horizontale; le contrôle de cette horizontalité fait explicitement partie de la notation.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quel est son coefficient ?

L'épreuve dure 2 h 00 et son coefficient est 8. Le sujet ne fournit pas de points par critère; il faut donc gérer le temps sans présumer d'une répartition chiffrée du barème.

Q : Quels aspects de la réalisation sont évalués ?

Le jury évalue la prise en compte de l'engin, l'horizontalité du fond de déblai et du remblai, la méthode, la régularité de largeur, la finition et le respect des règles de sécurité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpconducteurdengins.fr/assets/annales/bp-conducteur-engins/U21 - Conduite/2013/BP Conducteur Engins - U21 - Conduite - Session 2013 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Conducteur Engins : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.